

MÉTÉO SYNDICALE...

«L'Assemblée nationale débattrà à partir du 7 octobre du très mauvais projet de la loi du gouvernement sur les retraites. Ensuite viendra le débat sur la loi de financement 2014 de la Sécurité sociale qui concerne l'assurance maladie, l'hôpital public. Il s'agit d'enjeux de société: droits universels aux soins et à la santé, droit à une retraite permettant de vivre dignement».

Ainsi s'exprimaient dernièrement des retraités CGT dans *Retraite active*. Certes des lectrices et lecteurs du *Monde libertaire* pourraient trouver que parler de choses qui se passent à l'aquarium n'est pas de bon aloi. Pourtant, tout en réitérant notre abstentionnisme militant, quand des lois sont votées, on les subit, on se les cogne!

Alors on s'acheminerait vers un front syndical uni des retraités (voire plus...) en ce mois d'octobre tristounet? On verra bien, mais sûr qu'il faudra dépasser les bavettes avec les parlementaires et les tartes à la crème des différents miroirs aux alouettes. Pour enfin renverser la marmite...

Il est bien loin le temps où la jeune CGT qualifiait les premières retraites de «*primes à la mort*». Quelques explications: quand en 1910 (le 5 avril) le gouvernement français proposa une retraite à 65 ans, c'était grosso modo l'âge où la population laborieuse cassait sa pipe, voire avant. Et pour les veuves, le reversement des pensions n'allait pas de soi. D'où la réticence des camarades. Encore dans les années 1960, les retraites étaient «*assez maigres*» et dans certaines industries on rechignait à quitter le boulot. Comme quoi Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale à la Libération, n'avait pas la solution miracle (1).

En ce début de XXIème siècle, vu l'espérance de vie du monde du travail, les retraités syndiqués sont toujours présents et pas seulement pour faire poids dans les manifs. Dans les unions locales où leur expérience est sollicitée.... D'où quelques tensions perceptibles au dernier congrès de la CGT, par exemple. La question se pose: quelle doit être la place des retraités dans la vie syndicale? Dans les structures décisionnelles comme dans les rouages syndicaux, cela prête à débat, c'est le moins qu'on puisse dire!

Jean-Pierre Germain
Groupe Salvador-Segui

1. Historiquement (certes de manière interne), il est connu pour s'être prononcé contre la grève des rotativistes de la presse parisienne en 1947... une autre histoire!

RETRAITES: UNE NOUVELLE RÉFORME ET QUELQUES QUESTIONS...

L'actuel président de la République prend les patins de son prédécesseur. Les mesures diffèrent mais la logique est la même: l'augmentation du nombre de trimestres pour percevoir une pension à taux plein pour Hollande, le report de l'âge du départ à la retraite pour Sarkozy. La justification de ces mesures est la même: «*Nous vivons plus longtemps donc nous devons travailler plus longtemps*». La voilà la grande idée rabâchée à longueur de discours politiques, relayés complaisamment par les médias, mais qui n'est pas sans poser quelques questions.

Sommes-nous sur terre pour bosser jusqu'à notre dernier souffle?

Pourquoi les citoyens devraient-ils accepter de vivre dans l'unique but de gagner de l'argent pour payer les crédits de la maison et de la voiture, et pour tout transformer en objet de consommation (but désormais ultime de l'existence)?

N'y aurait-il pas une alternative à cette vie d'efforts et de sacrifices vers la quête de biens matériels? Pourquoi considérer comme fatale la poursuite des activités professionnelles jusqu'à 62, 63, 64 ans et bientôt 70 ans, et plus si affinités?

Parmi les contestataires de cette évolution, pourquoi n'entendons-nous pas assez clairement l'affirmation d'une autre vision de la vie?

N'y a-t-il pas suffisamment de raisons de revendiquer le droit d'être payé sans travailler?

L'être humain n'a-t-il pas d'autres désirs à satisfaire?

La société ne devrait-elle pas se donner pour objectif de réveiller les rêves qui sommeillent en chacun d'entre nous?

Le champ des activités dégagées de tout esprit mercantile, guidées par le sens du partage, n'est-il pas assez large?

N'est-ce pas plus enrichissant d'accorder une immense partie de son temps à des domaines aussi variés que la musique, la littérature, la sculpture et bien d'autres arts (pas seulement comme consommateur mais en tant qu'acteur, créateur chacun à son niveau comme il le sent); à donner de son temps à ses proches à titre individuel ou dans des associations ou flâner pour méditer ou pour simplement profiter du temps qui passe?

Et pourquoi toutes ces questions ne se poseraient qu'une fois atteints les 60 ans?

Où sont les théories économiques de la gauche des années 1970, dite révolutionnaire, assurant que deux heures de travail par jour suffiraient pour le développement de la société et des besoins des hommes (si bien sûr les profits n'étaient plus accaparés par les patrons)?

C'est à se demander si tous les partis politiques traditionnels de la gauche contestataire et les syndicats ne s'accrochent pas au système et si l'opposition à la nouvelle réforme des retraites ne sera pas une fois encore, que de pure forme?

UN DÉBAT SUR LA FISCALITÉ: QUELQUES CLÉS D'EXPLICATION...

Pour donner l'illusion d'un débat équilibré sur la fiscalité en France, un grand quotidien du soir a, le 25 septembre, fait appel à quatre contributeurs. D'une part, Camille Landais, un jeune et très doué économiste (il est le seul des quatre à avoir soutenu brillamment une thèse en science économique et enseigne à la *London School of Economics*), qui demande plus de transparence pour obtenir un meilleur consentement à l'impôt. Alors que, par ailleurs, il prône la nécessité d'une révolution fiscale (il est l'auteur avec Thomas Piketty et Emmanuel Saez de *Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXIème siècle*). Le moins que l'on puisse dire c'est que sa contribution n'est guère révolutionnaire tant elle devrait aller de soi. D'autre part, à droite, trois contributions de libéraux... En tout bien tout honneur, la star des plateaux TV, Élie Cohen, le chien de garde en chef, ouvre le ban. Comme Élie Cohen est prof à l'IEP de Paris, il peut compter sur le soutien des deux autres contributeurs: Mathieu Laine, enseignant à *Sciences-po*, et Julien Damon, professeur associé à *Sciences-po*. À moins que ce ne soit lui qui ait suggéré au *Monde* la contribution des deux autres.

Sciences-po n'est que l'appellation marketing que les *Instituts d'études politiques* (créés en 1946 après la nationalisation de l'*École libre des sciences politiques* pour, défense de rire, «*démocratiser l'accès aux grands corps de la fonction publique*» dans l'esprit du CNR) ont adopté, à la suite de celui de Paris, pour se distinguer de l'université: le label fait grande école et chic quand l'université fait peuple! Mais on peut très bien faire des études à l'IEP sans faire de science politique (comme, par exemple, Mathieu Laine titulaire d'un DEA de droit des affaires à Paris II et diplômé de l'IEP de Paris dans la section finance). Cependant, pour les pages débats des quotidiens, la référence «*Sciences-po*» confère sérieux et légitimité.

Professeur associé signifie que l'on a été recruté directement par l'établissement sur la base d'une expérience professionnelle sans nécessairement posséder de diplôme (le diplôme ne fait pas la compétence, son absence encore moins!): la cooptation est la règle. Et il suffit d'effectuer quelques heures dans l'année pour avoir droit à la légitimante appellation d'enseignant ou de chargé de cours (on ne compte pas, sur les plateaux des TV, les intervenants «*chargés de cours à Sciences-po*», mais on sait, depuis le rapport de la Cour des comptes, que l'IEP Paris recourt abusivement aux intervenants extérieurs à tel point que quelques enseignants statutaires affectés à l'établissement n'effectuent pas l'intégralité de leur service). Pour obtenir ces heures puis le statut de prof associé, il est indispensable (et très souvent suffisant: le directeur d'un master peut recruter qui il veut) d'avoir l'amitié protectrice d'un mandarin puissant dans la place.

Ancien avocat d'affaires, Mathieu Laine a fondé et dirige *Altermind* (selon son site: société d'études et de conseil fondée spécialisée dans l'optimisation des stratégies d'entreprises et de gouvernements). Il est éditorialiste au *Figaro* et aux *Echos*. Quant à Julien Damon, ancien élève de l'École supérieure de commerce de Paris, il a fondé et dirige *Éclairs*, une société de conseil dont les principaux clients sont: *Veolia environnement*, *Vinci*, la SNCF, EDF, *Bouygues immobilier* et *IBM France*). Soit, des profils et des points de vue strictement identiques et interchangeable. La répétition sert à asséner et à marteler l'évidence du catéchisme libéral. Pour faire riche, ces «*scientifiques*» utilisent, sans aucun questionnement, des références et des concepts «*révolutionnaires*» (empruntés à la révolution conservatrice): Ayn Rand

est qualifiée de «*philosophe objectiviste*», Murray Rothbard d'«*anarcho-capitaliste*» et Robert Nozick de «*minarchiste*»... Sans dire, bien sûr, que ces «*libertariens*» n'étaient opposés à l'État que dans la mesure où, en utilisant l'impôt pour redistribuer (partiellement) la richesse et réduire (encore plus partiellement) les inégalités (voir la situation aux États-Unis!), l'État spolie les riches, porte atteinte au sacro-saint droit de propriété et ouvre la route de la servitude (voir leur bible: *The Road to Serfdom*, de Friedrich Hayek, 1944). En revanche, quand l'État envoie sa police voire son armée contre des salariés, ces «*libertariens*» applaudissent le rétablissement de la liberté du travail et la défense du droit de circulation...

Trois contributions pour dire encore une fois que «*la France ne saisit pas l'urgence d'une réforme*» comme le titre du papier d'Élie Cohen le rappelle. Quelle France? Quel type de réforme? L'imprécision conceptuelle, les généralisations approximatives régissent en maître chez ces «*experts*» de «*la théorie économique*» (il n'y en a qu'une et bien sûr elle est libérale!), mais la pensée est limpide et tellement convenue: «*Il faut taxer différemment les revenus du capital et ceux du travail, car le capital constitue de l'épargne qui a déjà été taxée*». Belle expression de la conception de la justice fiscale des libéraux! Ainsi va *Le Monde* et nos capacités à être informés!

Mato-Topé

NON, NON À LA RÉHABILITATION !

Donc voilà, il y aura bientôt cent ans, la guerre qui allait modifier profondément le monde occidental débutait. Elle allait durer quatre longues années, d'août 1914 à novembre 1918. Vous aimez les chiffres, vous allez être servi! En voici quelques-uns piochés sur le site *Wikipedia*: 60 millions de soldats y prirent part, 9 millions de personnes furent tuées, 20 millions blessées. Nous n'ajouterons pas à cela les victimes de la grippe espagnole ou des révolutions qui éclatèrent en Russie, Allemagne, Hongrie, ni celles du génocide arménien. Cette guerre est honorée, ceux qui y sont tombés du moins, chaque 11 novembre. Monuments, discours, défilés, gerbes de fleurs, sonneries aux morts, tout le rituel fétichiste cérémonial tant républicain que royal s'étale chaque année avec éclat. Pourtant, il y a un petit truc qui fait tache. Quelques centaines de soldats français sont morts, «*fusillés pour l'exemple*». Ils sont la mauvaise conscience d'un pays, gauche et droite unies, qui les ont envoyés à la mort. Donc après les lois, décrets, décisions diverses, dont la dernière en date est le mariage dit «*pour tous*», le pouvoir de gauche va laver cette tache. Enfin disent certains!

Mais que s'est-il passé?

Bien des livres ont été écrits sur le sujet depuis quelques années. Des films célèbres ont été tournés, des articles ont été écrits, des cris de justice ont été lancés. Donnons juste quelques chiffres pour les comparer à ceux donnés plus haut. Six cent cinquante personnes ont été exécutées, certains refusaient de mourir connement (qui est jamais mort intelligemment?), d'autres refusaient d'obéir, d'autres étaient là au mauvais endroit et au mauvais moment, à ce moment précis où la hiérarchie militaire sentait qu'il fallait donner des exemples de sa détermination à empêcher toute fuite du front. Il faut comprendre les craintes de ces galonnés. Des congrès internationaux et des rassemblements antimilitaristes avaient eu lieu pendant les années précédant août 1914. Le pouvoir craint alors des désertions et des insoumissions de masse. Jean Jaurès, assassiné quelques jours avant la déclaration de guerre, aurait-il pu empêcher ce massacre? Pas sûr. Les gauches et la CGT rejoignent l'*Union sacrée*, et c'est le départ la fleur au fusil pour une guerre courte et joyeuse. La même chose se passe du côté allemand. Le nombre d'insoumis sera minime, certains historiens le chiffrent à 1,5%. Du côté des anarchistes, la situation n'est pas simple. Pour Kropotkine, les années qui précèdent l'été 1914 sont l'occasion d'exprimer son antigermanisme foncier. Il rejoint Bakounine qui disait déjà au temps de la *Commune de Paris*: «*Si Lyon tombe aux mains des Prussiens, la France sera irrévocablement perdue*». Dès le début, Kropotkine exprima son soutien entier à la guerre, ce qui le sépara de ses amis anarchistes. Milly Witkop, la compagne de Rudolf Rocker, raconte qu'après avoir parlé de la guerre avec cet éminent compagnon, elle souhaita alors «*n'avoir jamais entendu de sa bouche ces mots qui, en (son) âme, (la) faisaient souffrir comme une plaie béante*». La publication en 1916 du *Manifeste des seize* appelant au soutien à la guerre, signé par quinze anarchistes connus dont Jean Grave, Malato, Paul Reclus et bien sûr Kropotkine lui-même, achève la division du camp des anarchistes.

Aujourd'hui de quoi s'agit-il?

Réhabiliter disent les bonnes âmes de gauche, dont un certain nombre de nos amis pacifistes. Réhabiliter, qu'est-ce que cela veut dire? C'est rétablir quelqu'un dans ses droits ou faire d'un vieux bâtiment ou quartier quelque chose de neuf. Dans un sens comme dans l'autre, c'est faire disparaître ce qui est. Rétablir ces soldats dans leurs droits, soit, mais quels sont-ils? Aller se faire tuer? La réhabilitation de ces fusillés pour l'exemple a un sens terrible. On s'est trompé, on n'aurait pas dû, on s'excuse. C'est ignoble! Le scandale dans cette affaire, c'est qu'ils furent aussi peu, que leurs bourreaux, les mêmes qui

envoyèrent à l'abattoir des millions de soldats, ne furent jamais inquiétés. Au contraire, ils furent honorés, combien de rues, avenues ou boulevards Foch, Clemenceau? S'il n'y a plus de rue honorant Pétain, ce n'est pas dû à son attitude pendant cette guerre-là mais à celle qu'il eut pendant la suivante. Cette hiérarchie militaire devrait être poursuivie pour crime de guerre, crime contre l'humanité qui, eux, sont imprescriptibles.

Ces «*fusillés pour l'exemple*» sont l'honneur des peuples en guerre malgré eux. Ils sont coupables de n'avoir ni voulu tuer ceux qui étaient en face ni avoir voulu mourir sous les coups de ces derniers. Ils méritent d'être cités en exemple. Leur réhabilitation ne peut passer que par la condamnation ferme et résolue de leurs fusilleurs. Toute autre attitude ne sera qu'une sinistre plaisanterie, une préparation à la prochaine boucherie, un avertissement à ceux qui voudront désobéir aux ordres. Alors, désobéissons tous!

Pierre SOMMERMEYER.
